

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la quatre-vingt-quatorzième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 4 octobre 2017, à 13 h 30, au local A-1715**

Membres présents

Bachand, Rémi
Bernstein, Stéphanie
Brodeur, Caroline (Bac en droit)
Brunet, Lysa
Chevrier, Marc
Clavier, Carole
Cyr, Hugo
Dorais, Sébastien
Dumoulin, Gabriel (Bac en sc. pol)
Gagnon, Frédérick
Giroux-Gareau, Émilie
Jegen, Maya
Massie, Justin
Prévost, Jean-Guy
Roch, François
Simard, Carolle
Therrien, Francis (BCPS)
Touré, Alpha Oumar (M en sc. pol)
Wolfs, Liam (AFESPED)

Membres absents

Breton-Le Goff, Gaëlle*
Chagnon, Rachel*
Gesualdi-Fecteau, Dali*
Lessard, Jean-François*
Lorite, Alejandro*

Observateurs

Dorais, Sébastien
Laplante-L., François
Lefort, Amélie
Miron, Caroline
Pugeaud, Pierrick

***Absence motivée**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 94^e assemblée ordinaire du 4 octobre 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 92^e assemblée ordinaire du 31 mai 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Adoption du procès-verbal de la 93^e assemblée ordinaire du 30 août 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
4. Affaires en découlant
5. Informations
 - Départ de monsieur Claude-Yves Charron
 - Hackathon
 - Budget
 - Journée Portes ouvertes (4 novembre 2017 et 6 février 2018)
 - Collation des grades (5 décembre 2017 – 20 heures – Place des Arts)

6. Affaires académiques
 - 6.1 Évaluation de programmes
 - 6.2 Enveloppes de charge
 - 6.3 Désignation de substituts du responsable facultaire des dossiers d'infraction de nature académique
7. Recherche
 - 7.1 Chaires stratégiques UQAM
8. Motions de félicitations et de remerciements
 - 8.1 Madame Katherine Lippel
 - 8.2 Monsieur Bernard Duhaime
 - 8.3 Monsieur Claude-Yves Charron
9. Divers
10. Dépôt de document
 - 10.1 Dissidence
11. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur François Roch préside la séance et madame Louise Dumont agit à titre de secrétaire-rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 94^e assemblée ordinaire du 4 octobre 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Ajouts au Point 5 – Informations

- Départ de monsieur Claude-Yves Charron
- Hackathon

Sur proposition dûment faite par madame Carole Clavier appuyée par madame Maya Jegen, le projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-quatorzième assemblée ordinaire du 4 octobre 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

2. Adoption du procès-verbal de la 92^e assemblée ordinaire du 31 mai 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Sur proposition dûment faite par monsieur Rémi Bachand, appuyée par monsieur Hugo Cyr, le procès-verbal de la quatre-vingt-douzième assemblée ordinaire du 31 mai 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la 93^e assemblée ordinaire du 30 août 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Les corrections suivantes sont demandées :

Page 1, dans la liste des Membres présents, nous devrions lire **Massie, Justin au lieu de Justin, Massie.**

Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, nous devrions lire **par monsieur Jean-Guy Prévost** au lieu de par monsieur François Roch

Sur proposition dûment faite par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyée par madame Maya Jegen, le procès-verbal de la quatre-vingt-treizième assemblée ordinaire du 30 août 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

Affaires en découlant

4. Affaires en découlant

Le doyen précise qu'il n'y a rien de spécial à ce point.

5. Informations

- **Départ de monsieur Claude-Yves Charron de la direction de l'IEIM**

Le doyen tient à remercier monsieur Claude-Yves Charron pour le travail qu'il a fait à l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) notamment quant au rapprochement de l'Institut et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) face aux corps diplomatiques à Montréal et à Ottawa ainsi que pour les différents développements qui ont été faits et plus particulièrement sur les enjeux de relations internationales qui touchent à la cybersécurité. Monsieur Charron a remis sa lettre de démission du poste de directeur à l'IEIM à la vice-rectrice à la recherche pour des raisons de santé. Un processus de sélection d'une nouvelle direction sera incessamment entamé. La vice-rectrice à la recherche a délégué au doyen de la Faculté la direction intérimaire de l'Institut. Le doyen informe les membres qu'il rencontrera les différentes unités pour connaître leurs besoins en vue de dresser un portrait le plus complet possible des besoins à combler lors de la sélection de la nouvelle direction. Ces consultations se feront sur trois mois et permettront de pouvoir identifier des critères de sélection plus clairs. Les unités ont été informées par courriel de ces consultations.

- **Hackathon**

Le doyen explique qu'il y aura un Hackathon sur le thème **Intelligence artificielle et droits de la personne**, les 20 et 21 octobre 2017, organisé conjointement avec l'IEIM, l'ESG, le Département d'informatique et la Faculté. L'activité est assez populaire dans les milieux du développement informatique où des regroupements de personnes se réunissent pour trouver des propositions de solutions technologiques à certains problèmes concrets. L'UQAM est la seule université francophone qui a été sollicitée pour participer à ce programme, qui se déploie sur trois axes, soit politiques publiques, droit et informatique. L'équipe gagnante aura la chance de présenter leur projet au gouvernement fédéral le printemps prochain.

- **Budget**

Le doyen précise que madame Caroline Miron, directrice administrative par intérim à la Faculté, fera une présentation budgétaire qui couvre l'année dernière et le budget 2017-2018 qui a été construit dans un processus de collaboration au Comité de régie. Les unités ont été invitées à présenter leurs besoins chiffrés, leurs besoins réels

d'opération et une analyse a été faite afin de voir s'il était possible de répondre à ces besoins.

Avant de céder la parole à Madame Miron, le doyen invite les membres qui auront des questions précises sur un chiffre pendant la présentation à les poser directement à Madame Miron. Par contre, pour tout ce qui se rapporte aux choix ou aux motivations des décisions, le doyen demande aux membres d'attendre la fin de la présentation pour les poser.

Madame Miron explique qu'elle a divisé sa présentation en trois volets, soit l'évolution des budgets facultaires, l'effet des compressions des dernières années et les bilans pour 2015-2016 et 2016-2017 et le budget 2017-2018. Elle précise qu'elle procédera par blocs et donne les explications relatives à chacun de ces blocs. À la fin de la présentation, une période de questions s'ensuit et certains commentaires sont émis par les membres.

- **Journée Portes ouvertes (4 novembre 2017)**

Monsieur Sébastien Dorais informe les membres que la journée **Portes ouvertes** se tiendra le samedi 4 novembre 2017, de 10 heures à 16 heures. Il souligne que c'est le moment de rencontrer les futurs candidats et candidates pour les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs. Il ajoute que la participation des professeurs et professeuses et étudiantes et étudiants est importante pour la réussite de cette activité. Le doyen souligne que la présence des enseignantes et enseignants a un impact très positif auprès des étudiantes et étudiants quant à leur choix d'université.

- **Collation des grades (5 décembre 2017 – 20 heures – Place des Arts)**

Le doyen informe les membres que la Collation des grades se tiendra le mardi 5 décembre prochain, à 20 heures, à la Place des Arts, sous une formule différente. La Faculté sera en compagnie de la Faculté des sciences pour cette Collation. Le Bureau des diplômés ne suffisant plus à la tâche, il a fallu penser à un changement dans l'organisation des collations, d'où le regroupement des facultés. Il y a tout un travail qui a été fait pour chorégraphier le tout et s'assurer que tout se passe correctement. Il ajoute que le temps alloué pour la remise des diplômes est le même que par les années antérieures.

6. Affaires académiques

6.1 Évaluation de programmes

Le doyen souligne que le calendrier pour les évaluations de programmes est à jour et que tout se déroule normalement. Monsieur Sébastien Dorais signale que pour ce qui est du BRIDI les questionnaires sont prêts à être informatisés et qu'il faudrait trouver une personne ressource pour l'écriture du rapport d'autoévaluation. Le président d'assemblée, monsieur François Roch, mentionne qu'il est en contact avec un collègue du Département des sciences juridiques à cet effet.

6.2 Enveloppes de charge

Le vice-doyen aux études étant absent, ce point est reporté au prochain conseil.

6.3 Désignation de substituts du responsable facultaire des dossiers d'infraction de nature académique

La résolution suivante est proposée :

Résolution CFSPD-2017-2018-696

ATTENDU l'article 1.2 (f) du Règlement institutionnel n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU notamment les articles 1.2 et 2.2 du Règlement facultaire n° 4 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la nécessité d'assurer en tout temps la continuité dans le traitement des dossiers d'infractions de nature académique, compte tenu en particulier des échéances fixées dans les Règlements applicables;

ATTENDU les situations diverses dans lesquelles le responsable facultaire des dossiers d'infractions de nature académique pourrait ne pas être en mesure de mener à bien la tâche qui lui est confiée par le Conseil académique facultaire aux termes du Règlement institutionnel n° 18;

ATTENDU les consultations menées par le vice-doyen aux études avec le Services de soutien académique quant à la possibilité de nommer des substituts du responsable facultaire des dossiers d'infractions de nature académique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DESIGNE madame Dominique Charron et monsieur Sébastien Dorais comme substituts du responsable facultaire des dossiers d'infraction de nature académique pour une période indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Recherche

7.1 Chaires stratégiques UQAM

La vice-doyenne à la recherche donne les explications relativement au processus de sélection pour les Chaires stratégiques de l'UQAM.

La résolution suivante est proposée :

Résolution CFSPD-2017-2018-697

ATTENDU le concours 2017-18 des Chaires stratégiques de l'Université du Québec à Montréal permettant à la Faculté de science politique et de droit de soumettre *une* candidature ;

ATTENDU la sélection de la candidature de monsieur Francis Dupuis-Déri par le Comité facultaire de la recherche le 15 mai 2017;

ATTENDU l'appui de la candidature par le Département de science politique (résolution DSP2016-2017-69);

ATTENDU la correspondance des activités de la Chaire proposée avec un axe prioritaire de la Faculté de science politique et de droit, soit la citoyenneté, le pluralisme et la démocratie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Bachand, appuyé par madame Caroline Brodeur, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Comité d'évaluation institutionnel de retenir le projet de la Chaire stratégique sur la démocratie et la police proposé par monsieur Francis Dupuis-Déri pour le concours 2017-18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Motions de félicitations

8.1 Madame Katherine Lippel

Le doyen souligne que la première mention de félicitations est pour madame Katherine Lippel qui a été professeure au Département des sciences juridiques de 1982 à 2006. Elle est maintenant professeure associée dans ce même département. Elle est l'une des cinq femmes qui se sont vues décernées la prestigieuse Médaille d'Or du CRSH. Madame Lippel est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail à l'Université d'Ottawa.

La résolution suivante est proposée :

Résolution CFSPD-2017-2018-698

ATTENDU la Médaille d'or décernée à madame Katherine Lippel pour ses recherches sur la protection des travailleurs par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ;

ATTENDU que ce prix représente la plus haute distinction offerte par le CRSH;

ATTENDU que Madame Lippel a été professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM de 1982 à 2006;

ATTENDU la carrière exceptionnelle de madame Katherine Lippel, professeure associée au Département des sciences juridiques de l'UQAM et professeure titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail à l'Université d'Ottawa;

ATTENDU son engagement à améliorer les conditions de vie des travailleurs ordinaires et sa contribution à créer une société meilleure et plus juste;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Liam Wolfs, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITENT madame Katherine Lippel, professeure titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail de l'Université d'Ottawa et professeure associée au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, pour la prestigieuse Médaille d'Or CRSH qui lui a été décernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Monsieur Bernard Duhaime

Le doyen mentionne que monsieur Bernard Duhaime est vice-président du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires. Monsieur Duhaime s'est vu remettre le prestigieux Prix de recherche et d'engagement 2017 de la Fondation Pierre Elliot Trudeau. Ce prix vient avec un financement très intéressant qui permet la réalisation d'une activité de recherche. Le projet de recherche de Monsieur Duhaime propose de créer une plateforme qui permettra aux Canadiens et Canadiennes de s'inspirer de l'expérience latino-américaine pour assurer une meilleur protection des droits humains et s'engager dans la réconciliation nationale.

La résolution suivante est proposée :

Résolution CFSPD-2017-2018-699

ATTENDU le Prix de recherche et d'engagement 2017 de la Fondation Pierre Elliot Trudeau qui lui a été décerné;

ATTENDU la carrière exceptionnelle de monsieur Bernard Duhaime, professeur au Département des sciences juridiques de l'UQAM;

ATTENDU la contribution remarquable de Monsieur Duhaime à la défense et la promotion des droits humains dans le monde, tant sur le plan de l'enseignement et de la recherche, que dans le cadre de son service public, et notamment en tant que membre du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Frédérick Gagnon, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITENT monsieur Bernard Duhaime, professeur au Département des sciences juridiques, pour le Prix de recherche et d'engagement 2017 qu'il a reçu de la Fondation Pierre Elliot Trudeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Monsieur Claude-Yves Charron

Résolution CFSPD-2017-2018-700

ATTENDU le départ de monsieur Claude-Yves Charron de son poste de directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal;

ATTENDU l'excellent travail accompli par Monsieur Charron à ce titre pendant la durée de son mandat;

ATTENDU son implication dans les différents comités de la Faculté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyé par monsieur Frédérick Gagnon, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à monsieur Claude-Yves Charron pour l'excellence du travail qu'il a réalisé à l'Institut d'études internationales de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

10. Dépôt de document

10.1 Dissidence

11. Levée de séance

La séance est levée à 15 heures 5.

Le doyen

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 7 février 2018.